

La Présidence

De la Polynésie française

**BUREAU DE LA COMMUNICATION**

**Communiqué de Presse**

***Jeudi 4 novembre 2021***

**Tearii Alpha n’est plus Vice-président, mais reste ministre**

Le Président Edouard Fritch a mis fin aux fonctions de Vice-président de Tearii Alpha. Le président a annoncé sa décision hier soir lors du comité de majorité, en présence de l’intéressé.

Le Président a rappelé que l’ensemble des ministres avait unanimement adopté en conseil des ministres la loi sur l’obligation vaccinale. Il considère que le choix personnel de M. Alpha n’est pas compatible avec l’exemplarité que requiert la fonction de numéro deux du gouvernement, et qu’il jette le trouble au sein de l’opinion publique.

Le Président a rappelé qu’il avait annoncé à l’issue du conseil politique du 21 octobre dernier, qu’il prendrait une décision. Parce que Tearii Alpha est aussi un compagnon politique depuis longtemps, et parce qu’il connaît bien les secteurs dont il a la charge, il reste ministre et conserve ses autres portefeuilles.

Le Président a ajouté qu’il avait entendu comme tout le monde ses déclarations lors de sa conférence de presse le 13 octobre dernier. « *Je lui ai laissé le temps nécessaire pour arrêter sa position qui a été débattue en sa présence lors du conseil politique du 21 octobre et au sein du conseil des ministres. On m’a parfois reproché de tarder à décider. Vous me connaissez à présent, j’ai pris le temps de mûrir ma décision, tout comme j’ai laissé le temps à Tearii Alpha de mûrir la sienne »,* a indiqué le président lors du conseil politique.

Il a rappelé qu’il avait fait de même avec la loi sur l’obligation vaccinale : « *J’ai rencontré et entendu les partenaires sociaux, patrons et syndicats, ainsi que des responsables religieux et associatifs, et j’ai repoussé de deux mois l’application des contrôles et des sanctions qui pourraient en découler si les personnes concernées ne se soumettaient aux dispositions qui résultent de la loi, dans le souci de laisser à chacun plus de temps pour s’y préparer. Mais l’écoute et le dialogue ne doivent pas empêcher la décision.* »

Dans sa déclaration du mercredi 13 octobre, le président a expliqué qu’il assumera ses responsabilités. C’est pourquoi il précise : « *Je considère que lorsqu’on est un homme politique, les considérations individuelles doivent s’effacer devant la responsabilité collective*. »

Tearii Alpha reste soumis à la loi sur l’obligation vaccinale, car elle concerne également les élus et les membres du gouvernement, au titre de l’exemplarité. Il devra donc s’y conformer le moment venu. Dans l’attente, Tearii Alpha demeure ministre de l’agriculture, de l’économie bleue et du domaine, en charge de la recherche. Le Président s’exprimera ultérieurement sur le nom de la personne qui lui succédera aux fonctions de Vice-président.

-o-o-o-o-o-